COMITÉ NATIONAL de CANNE de COMBAT et BÂTON
CNCCB

Compétitions nationales
2014

Championnat de France

16 & 17 mars Villefranche de Rouergue (Aveyron)

sans sélection : moins de 15 ans mixtes - moins de 18 ans - seniors 1ère série
sur sélection en secteurs : seniors 2ème série (& 3ème série)

Nord Ile de France	Est	ouest	Sud-Est	Sud-Ouest	La Réunion
2 février	8 février	8 mars	1er mars	1er février	voir Ligue BF
Paris	Dijon	St Herblain	St Maxime	Agen	Ste Suzanne

Challenge nationaux

26 & 27 avril RODEZ (Aveyron)

Challenge national des JEUNES moins de 12 ans mixtes moins de 15 ans mixtes	**challenge national de BATON** moins de 18 ans à vétérans ensembles
challenge national SENIOR non sélectionnés en tours de secteur du championnat de France	**challenge national VETERAN** vétérans

Internationaux de France

17 & 18 mai Viroflay (Yvelines)

seniors 1ère et 2ème série ensembles
toutes nationalités

Canne de Combat
Compétitions nationales
2014

Nouveautés

✓ Challenge National Senior qui concerne les tireurs de 2ème et 3ème séries non sélectionnés pour les finales du Championnat de France
✓ Challenge National des Jeunes pour les moins de 12 ans et moins de 15 ans

Attention :

✓ Date de forclusion pour le championnat de France est avancée d'un jour car une sélection est organisée le samedi 1er février
✓ Utiliser exclusivement le bulletin d'inscription propre à chaque compétition
✓ Les demandes de surclassement se font sur le formulaire du CNCCB (ci joint) et expédiées au Dr. Luc CHEYNIER (nouvelle adresse sur le formulaire)
✓ Le championnat se déroule en 2 tours pour **tous** les engagés
✓ Pas d'inscription pour le 2ème tour (championnat de France ou Challenge National. les cautions restent valables pour ces 2 compétitions
✓ Chaque challenge se déroule sur une seule journée

2 adresses pour les inscriptions
✓ championnat de France : Céline MECHOUAR
✓ autres compétitions : Philippe JOLY

mais les photocopies ne seront pas redemandées

En annexe :

✓ catégories d'âge
✓ règlement médical en vigueur
✓ demande de surclassement
✓ les séries : mode d'emploi
✓ lutte anti-dopage
✓ autorisation parentale (exemple)
✓ liste des tireurs dans les séries

Forclusions :

Championnat de France de Canne	31 janvier
Challenges Nationaux	1er avril
Internationaux de France de Canne	1er mai

Se reporter aux règlements médicaux 2012 pour les catégories d'âges (vétérans) et les surclassements

Canne de Combat
Compétitions nationales
2014

	Championnat de France	Challenges nationaux	Internationaux de France
Date	15 & 16 mars	26 & 27 avril	17 & 18 mai
Lieu	**VILLEFRANCHE DE ROUERGUE** (Aveyron)	**RODEZ** (Aveyron)	**VIROFLAY** (Yvelines)
Salle	Gymnase Fabre – Le Tricot	Gymnase ASPTT 8, rue des Artisans BEL AIR	Gymnase Gaillon 28 rue Chanzy
Catégories	moins de 15 ans mixtes - moins de 18 ans & seniors sur sélection	voir détail	seniors 1ère & 2ème séries
Type de compétition	Compétition individuelle par catégorie (d'âge) et série unique	**jeunes bâton vétérans seniors**	Compétition individuelle Catégorie unique : Seniors masculins
Date de forclusion	31 janvier	1er avril	1er mai
Accueil / assauts Fin des assauts	samedi à 8h30 / 10h dimanche 16h / 17h	samedi à 8h30 / 10h dimanche 16h / 17h	samedi à 8h30 / 10h dimanche 16h / 17h
Droit d'inscription	**20€** seniors - moins de 18 ans **10€** moins de 15 ans	voir détail	**20€** par tireur
Caution	50 € par tireur	voir détail	50 € par tireur
Contact organisateur local	Stéphane HENNEQUET 06 19 34 30 47 delfetstef@hotmail.fr	Thierry ANTRAYGUES 06 20 27 82 44 savateaspttrodezthierry@hotmail.fr	Jean-Pierre LEBLOND 01 30 24 21 16 jean-pierre.le-blon@wanadoo.fr

FORMALITES D'INSCRIPTION

DOSSIER D'INSCRIPTION

Feuille d'engagement
utiliser la feuille prévue pour chaque compétition
+ Photocopies *
(licence – certificat médical - autorisation parentale pour les mineurs)
+ chèque « droits d'inscription » par club
+ 1 chèque de caution par tireur

voie postale uniquement

* *les photocopies sont à fournir une seule fois pour la saison (archivage)*

Utiliser la feuille d'inscription spécifique à chaque compétition

Tous les chèques sont à établir à l'ordre de la FF SAVATE

Attention adresse d'inscription différente pour le championnat

Surclassement valable pour toute la saison

Renseignements : Philippe JOLY Puech Gaudou 12260 SALLES-COURBATIERS
☎ 05 65 64 64 06 competitions@cnccb.net

attention : changement d'adresse mail !!

Catégories d'âge

Saison **2013-2014**

CANNE		
catégorie	**âge**	**année de naissance**
moins de 12 ans	**10 - 11 -12 ans**	02 - 03 - 04
moins de 15 ans	**13 -14 - 15 ans**	99 - 00 - 01
moins de 18 ans	**16 - 17 - 18 ans**	96 - 97 - 98
Seniors	**19 à 38 ans**	95 à 76
Vétérans 1	**39 à 45 ans**	75 à 69
Vétérans 2	**46 à 55 ans**	69 à 59
Vétérans 3	**plus de 55 ans**	58 et avant

Règlement médical

Préambule : dans tous les cas l'avis de la commission médicale du C.N.C.C.B. ou du médecin de la compétition, est prépondérant.

1 Les catégories d'âge

catégories	âges
Moins de 12 ans	10 –11 et 12 ans
Moins de 15 ans	13 –14 et 15 ans
Moins de 18 ans	16 –17 et 18 ans
seniors	19 ans à 38 ans
vétérans 1	de 39 ans à 45 ans
vétérans 2	de 46 à 55 ans
vétérans 3	plus de 55 ans

L'âge est calculé en déduisant l'année de naissance de la deuxième année de la saison.

2 Types de compétition

21 - Les compétitions par catégorie d'âge

Les compétiteurs s'engagent dans la catégorie d'âge en fonction de leur date de naissance.
Il est possible de s'engager dans une catégorie d'âge supérieure pour les jeunes ou inférieure pour les vétérans suivant les règles de surclassement ci-dessous.

22 - les compétitions open

Des tireurs de plusieurs catégories d'âge s'engagent dans une compétition unique.
Il existe trois possibilités :

- ✓ moins de 15 ans et moins de 12 ans surclassés
- ✓ moins de 18 ans et moins de 15 ans surclassés
- ✓ seniors et moins de 18 ans surclassés, vétérans 1 surclassés, vétérans 2 avec un double surclassement

23 - mixité

La mixité est autorisée dans les compétitions suivant le règlement propre à chacune d'elles.

3 Le certificat médical

Pour participer aux compétitions de canne de combat, les tireurs doivent présenter un certificat médical de *« non-contre-indication à la pratique la canne de combat »* établi pendant la saison en cours ou dans les 3 mois précédents.

4 Les formalités complémentaires

Toute demande de surclassement nécessite un examen cardiologique préalable

La demande de surclassement est obligatoirement :

- ✓ établie sur le formulaire annexé au présent règlement
- ✓ signée par le médecin qui établit le certificat médical de non-contre-indication
- ✓ signée par l'intéressé ou les parents ou tuteurs des mineurs
- ✓ signée en dernier lieu par le médecin du C.N.C.C.B.

Seules les demandes de surclassement signées par le médecin du C.N.C.C.B. pourront être acceptées par les délégués officiels.

La demande de surclassement est renouvelable chaque année.

Suivant le cas des examens complémentaires peuvent être exigés par le médecin du C.N.C.C.B.

5 Catégories et formalités médicales

catégories	âges	Formalités médicales de base	surclassement
moins de 12 ans	10 –11 et 12 ans	Certificat médical	Consultation cardiologique
moins de 15 ans	13 –14 et 15 ans		
moins de 18 ans	16 –17 et 18 ans		
Seniors	19 ans à 38 ans		
Vétérans 1	de 39 ans à 45 ans		
Vétérans 2	de 46 à 55 ans	Certificat médical + Consultation cardiologique	
Vétérans 3	plus de 55 ans		

La consultation cardiologique est obligatoire pour les catégories des vétérans 2 et 3 ainsi que dans tous les cas de surclassement

6 Surclassement des jeunes

Il consiste à pouvoir tirer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure

- moins de 12 ans surclassés en moins de 15 ans
- moins de 15 ans surclassés en moins de 18 ans
- moins de 18 ans surclassés en seniors

Le double surclassement n'est pas possible

* * * * * * * * * * *

Règlement applicable à compter du 1er septembre 2012

* * * * * * * * * * *

7 Surclassement des vétérans

71 Conditions de participation aux compétitions vétérans (tous niveaux)

	Vétérans 1	Vétérans 2	Vétérans 3
Examen médical	Certificat médical	Consultation cardiologique	Consultation cardiologique
Surclassement	non	non	simple
Participation aux compétitions			Classé (1) dans au moins 1 compétition au minimum 3 ans dans les 5 années précédentes

(1) Trois assauts effectifs

72 Conditions de participation aux compétitions seniors et open (tous niveaux)

	Vétérans 1	Vétérans 2	Vétérans 3
Examen médical		Consultation cardiologique (2)	
surclassement	simple	double	
Participation aux compétitions	Indifférent	Classé(1) dans au moins 1 compétition au minimum 3 ans dans les 5 années précédentes (compétitions nationales)	impossible
Niveau maximum	1ère série	2ème série (2)	

✓ *Trois assauts effectifs*
✓ *Voir cas particulier ci-dessous*

Les tireurs vétérans 2 peuvent être admis en 1ère série sous réserve :

- d'avoir participé 3 fois à des compétitions en 1ère série au cours des 5 dernières années
- d'un accord de la commission médicale du C.N.C.C.B. au vu d'un dossier médical complémentaire

8 Canne-fauteuil *(à rédiger)*

9 Les protections

Le port des protections telles que définies dans les règlements sportifs et d'arbitrage est obligatoire. Aucune exception ne peut être tolérée.

10 Prévention médicale et sociale

Se reporter au cahier n° 4 du mémento fédéral pour les chapitres non spécifiques à la savate-boxe française.

11 Lutte contre le dopage

Se reporter au cahier n° 4 du mémento fédéral au chapitre : « excès de l'entraînement » paragraphe 7 et au règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage de la FF Savate-boxe française et d.a.

12 Le médecin de la compétition *(à rédiger)*

COMITÉ NATIONAL de CNCCB CANNE de COMBAT et BÂTON

Canne de combat

Demande de surclassement d'âge

pour la saison 20 . . – 20 . .

Je, soussigné, nom, prénom : ……..……. date de naissance :……

demande à bénéficier d'un surclassement d'âge pour la saison en cours.

n° de licence : ……..…..……

n° club : ……... **Signature** *

Tél : ……..……

Entraîneur : ……..…

* de l'intéressé ou, pour les mineurs d'un parent ou tuteur

catégories	âges	surclassement	
		simple	double
moins de 12 ans	10 -11 et 12 ans	moins de 15 ans	**non**
moins de 15 ans	13 -14 et 15 ans	moins de 18 ans	**non**
moins de 18 ans	16 -17 et 18 ans	seniors	**non**
seniors	19 ans à 38 ans	**non**	**non**
vétérans 1	de 39 ans à 45 ans	seniors	**non**
vétérans 2	de 50 à 55 ans	vétérans 1	seniors
vétérans 3	plus de 55 ans	vétérans 2	vétérans 1

Toute demande de surclassement doit faire l'objet d'un

examen cardiologique

Catégorie naturelle	Catégorie de surclassement

Avis médical	
surclassement aucun simple double ▼	Date Signature & cachet

Le médecin du C.N.C.C.B.		Signature
avis	Date	

Le certificat médical de non contre-indication à la compétition ainsi que le certificat de cardiologie
doivent rester agrafés à ce document

A faire parvenir impérativement avant la compétition à :

Dr. Luc CHEYNIER , Médecin Fédéral du CNCCB
5, rue Pasteur 97432 RAVINE DES CABRIS
La Réunion

Les séries, mode d'emploi

En **2014** les séries ne concernent que la catégorie SENIOR.

1 - accession aux séries

11 – Débuts en compétition
tout tireur senior qui débute la compétition est classé en 3ème série et doit être titulaire du pommeau rouge

12 - L'accession dans les autres séries se fait uniquement par le biais de la compétition

13 – Le classement dans une série est définitif.
Un tireur qui a atteint une série peut toujours s'engager dans cette série.

2 - seniors

21 - Obligations

211 montée en 2ème série après **participation effective**, au minimum, soit :
- à 4 compètes régionales ou tournois
- à 2 compètes régionales ou tournois
et 1 championnat de France (niveau secteur suffisant)

212 montée en 2ème série après **qualification** :
- pour la phase finale du Championnat de France
- pour les 1/2 finales du Challenge de France

213 montée en 1ère série
après une participation aux **1/2 finales** du Championnat de France de 2ème série ou des Internationaux de France

214 compétitions open
Quand une compétition se déroule avec plusieurs séries mélangées, le tireur est censé tirer dans la série où il est classé.
(têtes de série – tours préliminaires…)

22 - Possibilités de descente
Le retour en 3ème série est impossible
Peut s'engager dans une série inférieure, si au cours des 3 saisons précédentes, un tireur
221 – soit n'a pas accédé aux 1/4 de finale de sa série dans une compétition nationale officielle
222 – soit n'a participé à aucune compétition nationale ou internationale officielle

3 - vétérans

31 - Les vétérans 1 surclassés en seniors tirent dans la série où ils sont classés

32 - Les tireurs vétérans 2 peuvent être admis en 1ère série senior sous réserve :
- d'avoir participé 3 fois à des compétitions en 1ère série au cours des 5 dernières années
- d'un accord de la commission médicale du C.N.C.C.B. au vu d'un dossier médical complémentaire

33 - Les vétérans 2 et 3 peuvent, à leur demande, ne pas monter de série la saison suivant leur accession à la finale de la série où ils étaient engagés.

4 - moins de 18 ans accédant aux seniors

41 - Les tireurs qui ont effectivement participé à des compétitions nationales officielles s'engagent en 2ème série. :
✓ quand ils accèdent pour la première année à la catégorie des seniors
✓ quand ils se surclassent

42 - Peuvent s'engager en 1ère série ceux qui ont accédé à la **finale du Championnat de France** de la catégorie des moins de 18 ans au moins une fois au cours des 2 saisons précédentes

43 – Les tireurs qui se surclassent en seniors suivent les règles de la catégorie des seniors

Comité National de Canne de Combat et Bâton

FF SAVATE boxe française & disciplines associées

INFORMATION LUTTE ANTIDOPAGE

valable en toutes circonstances

DEFINITION (loi 99-223 du 23 mars 1999 - article 17)

Il est interdit à toute personne, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou agréées par des fédérations sportives ou en vue d'y participer :

- d'utiliser des substances et des procédés de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété ;
- de recourir à ceux de ces substances ou procédés dont l'utilisation est soumise à des conditions restrictives lorsque ces conditions ne sont pas remplies.

La liste des substances et procédés est fixée par la loi.

CONDUITE

Toujours informer son médecin, dentiste, pharmacien … de sa qualité de sportif
Ne pas consommer de médicaments sans l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien
Ne pas consommer de médicaments hors de leur emballage d'origine, quelle que soit la personne qui les propose
Un médicament peut être autorisé sous une forme et interdit sous une autre ou en association avec d'autres spécialités pharmaceutiques
Ne pas faire usage de stupéfiants
Etre très vigilant sur les compléments alimentaires et préparations nutritionnelles, même à base de plantes.
Se conformer aux « règles de bonne pratique sportive » : suivi médical, récupération, alimentation …
En cas de doute se reporter à la liste des substances interdites (arrêté du 20-04-04 cette liste est mise à jour régulièrement) ou consulter un spécialiste.

LA PRISE DE MEDICAMENTS (voir arrêté du 20-04-04)

Les médicaments sont classés en 3 catégories :

1 - Ceux **ne figurant pas** sur la liste des produits dopants = pas de restriction d'usage
Ceux **figurant** sur la liste des produits dopants :
2 - Si incompatibilité avec la pratique sportive = arrêt total de l'activité
3 - Si compatibilité avec la pratique sportive = fournir un dossier médical (voir ci-dessous)

En cas de traitement :
1 - Etablir un dossier médical comprenant :

- l'ordonnance
- un justificatif détaillé du médecin traitant (diagnostic, durée du traitement, demande antérieure …)
- les résultats des tests et l'avis du pneumologue, en cas de pathologie pulmonaire.

2 - Envoyer ce dossier par lettre recommandée en 2 exemplaires :

- dont un au responsable de la commission fédérale médicale

Dr André MONROCHE FF SAVATE et da 49, rue du Fbg Poissonnière 75009 PARIS

- dont un au médecin national du CNCCB

Dr Luc CHEYNIER l-chey@hotmail.fr

TROUVER L'INFORMATION

0 800 15 2000 Téléphone : Informer / Prévenir / Aider / Orienter - Gratuit / Anonyme / Confidentiel

jeunesse-sports.gouv.fr
santesport.gouv.fr sites du ministère de la jeunesse, des sports et de la V.A. : liste des substances et procédés, contrôles, règles de bonne pratique, textes de loi …

www.legifrance.gouv.fr loi 99-223 du 23 mars 1999
arrêtés du 20-04-04 et du 16-08-04
code de la santé publique livre VI

Agence Française de Lutte contre le Dopage https://www.afld.fr/actualites.php

A M L D Antennes Médicales de Prévention et de Lutte contre le Dopage
Une par région dans les hôpitaux publics – soin et prise en charge des sportifs ayant recours aux pratiques dopantes (consultation médicale anonyme et gratuite des sportifs)

Compétitions Nationales **2014**

CLUB

Autorisation parentale

Je, soussigné, père, mère, représentant légal* ……,

Je, soussigné, père, mère, représentant légal* ……,

* rayer les mentions inutiles

autorise l'enfant (NOM, Prénom) ……..……..

à participer à la compétition de canne de combat ……

qui se déroulera le(s) ……..……..…….. à ……..

encadrement assuré par ……... qualité ……..

moyen de transport ……

départ le ……..…….. à ……. h …… lieu ……

retour prévu le ……... à …… h ……. lieu ……

Fait le

signature(s)

Compétitions Nationales **2014**

Der = dernière année de participation
Les tireurs dont la participation est renseignée pour la 2ème année de la saison en cours ne peuvent pas tirer dans une série inférieure

Classements des tireurs masculins

1ère série

tireur	Der	club
ADAMI Florian	2013	974-Rivière des Galets
AMADOUCHE Hamed	2013	67-Schitilgheim
AMARA Enzo		34-Lunel Viel
BAYLE Lucas	2014	33-Latresne
BENA Quirin	2014	67-Schitilgheim
BENJAMIN Fontana		75-Apaches de Paname
BERARD Guillaume	2014	33-Pessac
CAZIN Rémy		974-Rivière des Galets
CHAIGNEAU Vincent	2013	37-Tours
CLAMENS Cyril		11-Narbonne
COLIN Kévin	2013	12-Sébazac
CORNUAULT Vincent	2014	44-St Herblain
CORRAY-DAVIAU Gwenaël		29-Quimper
COTTEN David		29-Quimper
DAPVRIL Jérôme		46-Figeac
DARDOUR Thomas		31-Toulouse UC
DESAILLY Mathieu	2013	59-Lille UC
DUDREUIL Jonathan		33-Bordeaux
DUPUIS Olivier	2014	67-Schitilgheim
ETHEVE Willy		974-Rivière des Galets
FONTANA Benjamin		75-Apaches de Paname
HAOUZI Jean-Luc		92-Seaux
JOLY Charlie	2010	46-Figeac
LATT Benjamin	2014	67-Schitilgheim
LEBLE David	2013	974-Rivière des Galets
LEBLE Yannick		974-Rivière des Galets
LEJEUNE Xavier	2014	75-Apaches de Paname
LELEU Romain	2013	974-Rivères des Galets
LERAY Yohan	2013	31-Toulouse UC
MAZEAU Marvin	2014	31-Toulouse UC
MECHOUAR Karim		67-Schitilgheim
PAVELET Fabien		75-Apaches de Paname
RECHICHOU Jean-Wilfried	2013	974-Rivière des Galets
SABBAN OLivier	2013	974-Rivière des Galets
TAN Denis		92-La Rose Couverte
VAN DE GEUCHTE Frodo	2013	47-Agen
WURTZ Yannick	2014	67-Schitilgheim

Classements des tireurs masculins

2ème série

tireur	der	club
ABELA Pierre	2013	974-Rivères des Galets
ALLON Jean-Philippe	2011	44-St Herblain
AYAD Ismaël	2013	63-Stade Clermontois
BARBET Guilhem	2013	33-Pessac
BARILLE Régis	2010	49-Angers
BENARD Mathieu	2013	59-Coudekerques Branche
BEZILLE Johan	2009	31-Toulouse UC
BLADOU Sébastien	2011	46-Figeac
BLANCHAETIERE Giovani	2010	59-Wignehies
BLANES Romain	2009	12-ASPTT Rodez
BOUDET Gaspar	2010	59-Wignehies
BRASEY Patrice	2013	01-Ambérieu
BREUCKER Philippe	2011	75-Cannes & Dragons
BRIAND Quentin	2013	01-St Maurice de Beynost
CHAIGNEAU Vincent	2013	37-Tours
CHAISE Etienne	2010	67-Schitilgheim
CHESNAY Armel	2013	44-St Herblain
CHEYSNAY Armel	2011	44-St Herblain
CLEMENT Nicolas	2013	29-Quimper
CORAY Erwan	2010	29-Quimper
CORAY Maxime	2010	29-Quimper
COTTEN Stéphane	2010	44-St Herblain
DAHNOUN Yoann	2010	92-La Rose Couverte
DARDOUR Thomas	2013	31-Toulouse UC
DECLERCK Romuald	2013	59-Coudekerques Branche
DESCOURS Thibalt	2013	11-Trèbes
DORION Christophe	2013	12-Sébazac
DUFOUR Adrien	2013	01-St Maurice de Beynost
EBLE Simon	2011	974-Rivères des Galets
ELADRHAM Smaïn	2011	77-Avon
ETHEVE Willy	2009	974-Rivères des Galets
FABIANI Xavier	2013	75-Cannes et Dragons
FALCONNET Aurélien	2013	75-Cannes & Dragons
FALCONNET Juilen	2013	75-Cannes & Dragons
FOURGOUS Brice	2013	46-Figeac
FRANCRU André	2013	78-St Germain en Laye
FRAYSSE Anthony	2013	47-Agen
FREZZA-BUET Eric	2011	01-Ambérieu
GALERA Philippe	2009	66-Perpignan
GASTHIER Guillaume	2010	33-Pessac
GAUDIN Marc	2013	974-Rivères des Galets
GIGOUX Arnaud	2009	63-Stade Clermontois
GOURDON Kévin	2011	67-Schitilgheim
GUERARD Adrien	2013	31-Toulouse UC
GUERIN Fabien	2013	974-Vilains Petits Canne i art
GUERRY Mathieu	2010	33-Pessac
HANON Axel	2013	59-Coudekerques Branche
HENNEQUET Stéphane	2009	12- Villefranche de Rouergue
HUBERT Steve	2010	92-Sceaux
HUET Mathieu	2010	33-Pessac
JACQUET Maxime	2010	29-Quimper
JEAN Guillaume	2013	75-Apaches de Paname
JENAHA David	2011	974-Canne en Fleur
JORQUERA Tom	2011	31-Toulouse UC
LAROCHE Antoine	2011	75-Cannes & Dragons
LATIL Denis	2013	01-Ambérieu
LEGOUPIL Nicolas	2013	01-St Maurice de Beynost
LEONE Patrick	2013	34-Montpellier
LICHTLIN Guillaume	2010	33-C & B Aquitaine
MANSUY Xavier	2013	67-Schitilgheim
MARIAGE François	2013	59-Lille UC
MARTIN Hadrien	2013	34-Montpellier
MATHIAUT Gilles	2013	63-Stade Clermontois
METENIER Sébastien	2009	63-Stade Clermontois
MILAN Jean-François	2009	66-Perpignan
MINE Jonathan	2010	94-Thiais
MOUSSON Frédéric	2011	92-La Rose Couverte
PAUL Laurent	2010	44-St Herblain
PEDRO Yannick	2010	46-Figeac
POINSOT Didier	2013	21-Dijon UC
PRUDOT D'AVIGNY Au.	2013	75-Charlemonyt
PUREN Daniel	2011	44-St Herblain
RASTOIX Marc	2013	21-Dijon UC
RICHER Julien	2013	34-Montpellier
ROBERT Ludovic	2013	73-Chambéry
ROBERT Vincent	2013	974-Rivères des Galets
RONNE Patrice	2010	94-Thiais
ROUANET Ludovic	2013	12-Sébazac
SANCHEZ Timotée	2013	66-Perpignan
TCHAKELIAN Guillaume	2009	01-St Maurice de Beynost
THOBOIS Rémy	2013	92-La Rose Couverte
THOMAS-BILLOT Jérémy	2013	01-St Maurice de Beynost
TORRENTE Franck	2013	06-Menton
UBERTI Jacques	2013	63-Stade Clermontois
VERNE Nathan	2013	63-Stade Clermontois

Der = dernière année de participation

Les tireurs dont la participation est renseignée pour la 2ème année de la saison en cours ne peuvent pas tirer dans une série inférieure

Classements des tireurs féminins

1ère série

tireur	der	Club
AMARA Cloé	2005	34-Lunel Viel
CHANE-FOC Nicole	2014	974-Caro Canne
CLAUDIN-MABIRE Sélénia	2014	75-Apaches de Paname
GARNIER Sophie	2013	92-Seaux
LERAY Stéphanie	2014	31-Toulouse UC
GAUDIN Marine	2014	974-Vilains Petits Canne i art
LEONE Mégane	2014	34-Montpellier
LUCAS Chantal		29-Quimper
PAUL Charline	2014	44-St Herblain
PAYET Charlotte	2014	974-Rivères des Galets
SCHIFF Nora	2013	31-Toulouse UC
SEERIS Cécile	2014	33-Pessac
WEYCKMANS Annelyse	2014	21-Dijon UC

Der = dernière année de participation
Les tireurs dont la participation est renseignée pour la 2ème année de la saison en cours ne peuvent pas tirer dans une série inférieure

2eme série

AUQUE Lucie	2013	34-Montpellier
BACHELARD Fanny	2013	63-Stade Clermontois
BENARD Leslie		31-Toulouse UC
BLADOU Aurélie		46-Figeac
BOHAKOVA Elena		34-Lunel Viel
CUVELIER Angélique		59-Marpens
DANA Louise	2013	46-Figeac
DANEL Sophie		59-Lille UC
DEVOLVE Marion		94-St Maur des Fossés
FOURNIER Margaux		29-Quimper
GRITTI Clémentine		54-Villers les Nancy
GUERIN Mélanie		974-Rivères des Galets
HAMOT Laetitia		94-St Maur des Fossés
HEBRARD Caroline		63-Stade Clermontois
HERREL Caroline		67-Schitilgheim
JOLIVET Adeline		94-Thiais
JUSSEAUME Sophie	2013	63-Stade Clermontois
LAFOND Sandra		46-Figeac
LEGROS Delphine	2013	75-Apaches de Paname
LEHNARDT Olivia		21-Dijon UC
LORIN Clotilde		63-Stade Clermontois
MACHI Marine	2009	12-ASPTT Rodez
MALLARD LAaetitia		31-Toulouse UC
MALLARD Laetitia	2013	31-Toulouse UC
MICHEL Aurélie		83-St Maximin la Ste Baume
PASSANINI Anne-Charlotte		33-Mérignac
PINEAU Anne		92-Seaux
PINEAU Florence		44-St Herblain
ROD Mathilde	2013	21-Dijon UC
SAUGNON Mélissa		31-Savate Lauragaise
SCHNEIDER Marisa		94-Thiais
THELLIEZ Lise		59-Lille UC
TORRENTE Marie		06-Semeuse Nice
TOUGET Betty		64-Biarritz
VENOT Isabelle		92-Seaux
VIDAL Elsa		46-Figeac
ZWIRN Maeva		92-La Rose Couverte

moins de 18 ans

masculins pouvant s'engager en 1ère série

tireur		Club
BRASEY Quentin		01-St Maurice de Beynos
GRUNEWALD Luc		67-Schitilgheim

masculins pouvant s'engager en 2ème série

tireur		Club
BACOT Loïc		59-Requignies
BERNARD Guillaume		56-Lanester
BERNARD Sylvain		56-Lanester
BIHAN Mikaël		56-Lanester
COLIN Dorian		46-Figeac
JOUSSEAUME Yohan		34-Montpellier
LEPRINCE Marvin		01-St Maurice de Beynos
MARTY Maxime		46-Figeac
NGUYEN Mathieu		92-La Rose Couverte
NICOLAS Paul		56-Lanester
PRADEL Jordan		46-Figeac
ROBERT Vincent		974-Rivères des Galets
VERMERSCH Alexandre		46-Figeac

Comité National de Canne de Combat et Bâton
Fédération Française de SAVATE – boxe française et disciplines associées
49, rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS
☎ **01 53 24 60 60** **FAX 01 53 24 60 70** **www.ffbfsda.asso.fr**